

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT
Service des Structures et de la Modernisation des Exploitations
Bureau du remembrement et des techniques d'aménagement foncier

EVALUATION DES EFFETS DU REMEMBREMENT
SUR LES COÛTS DE PRODUCTION
DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

CAS DU DEPARTEMENT DE LA SOMME

Document N° 3

Résultats

S O M M A I R E

	Pages
INTRODUCTION	1
QUELQUES ELEMENTS DE CADRAGE	2
1. Le département de la Somme	2
1.1 Son agriculture	2
- la production agricole finale	2
- le résultat brut d'exploitation	3
- les systèmes de production	3
principales caractéristiques - évolutions	3
petites régions naturelles	5
- les exploitations vues à travers leurs résultats économiques	5
des disparités de niveaux de produit brut	5
des disparités de niveaux et de structure des charges	6
1.2 Etat d'avancement du remembrement	9
2. Remembrement et coûts de production	10
2.1 Incidences du remembrement sur le produit brut d'exploitation	10
2.2 Incidences du remembrement sur les charges d'exploitation	11
2.3 Incidences du remembrement sur les temps de travaux et de déplacement et sur les coûts de la mécanisation	12
3. Conclusions	13
LES RESULTATS	14
Introduction	14
1. Les systèmes de production	15
1.1 Les systèmes de production : classification détaillée	15
11.1 Les systèmes de production : nature	15
11.2 Les systèmes de production : caractéristiques	16

	pages
1.2 Les systèmes de production : classification simplifiée	19
1.3 Les systèmes de production : évolution	20
13.1 Les changements de système : nombre	20
13.2 Les changements de système : nature	21
13.3 Tendances évolutives au sein des systèmes de production selon "l'analyse par dossier"	23
133.1 Evolution de la SAU globale	23
133.2 Evolution de la main d'oeuvre	23
133.3 Evolution de la contribution des principales productions dans le produit brut	24
13.4 Tendances évolutives des systèmes de production n'ayant pas subi de changement ("analyse par exploitation")	25
134.1 Evolution de la SAU globale	25
134.2 Evolution de la main d'oeuvre	25
134.3 Evolution de la contribution des principales productions dans le produit brut	26
13.5 Evolution des exploitations bénéficiant d'un plan de développement	26
2. L'intensification	27
2.1 Analyse "par dossier"	27
21.1 En matière de production de blé	28
21.2 En matière de production betteravière	28
21.3 En matière de production de pommes de terre	28
21.4 En matière de production laitière	30
2.2 Analyse par exploitation n'ayant pas changé de système de production	30
2.3 Intensification sur les exploitations laitières bénéficiant d'un plan de développement	30
3. Le compte d'exploitation et les coûts de production	32
3.1 Evolution du produit brut d'exploitation	32
3.2 Evolution des charges proportionnelles réelles	33
32.1 Evolution du poste salaires	33
32.2 Evolution des postes engrais et produits phytosanitaires	34
3.3 Evolution des charges de structure réelles	34
33.1 Evolution du poste carburant	35
33.2 Evolution du poste entretien du matériel	35
33.3 Evolution du poste salaires	35

	pages
3.4 Evolution de la marge brute et du revenu agricole par hectare	36
3.5 Evolution du compte "capital matériel"	37
4. Essai d'interprétation globale en guise de conclusion	38
4.1 La méthode : justification - avantages - limites	38
4.2 Les effets du remembrement différent selon les systèmes de production	41
42.1 Les systèmes "lait" tendent à se diversifier vers les productions végétales	41
42.2 Les systèmes céréaliers tendent à se ré-orienter vers une "polyculture" relative	42
42.3 Les systèmes "plantes sarclées" sont plus stables et se maintiennent dans leur logique	42
42.4 Les systèmes mixtes "céréales-plantes sarclées" tendent à se spécialiser	43
42.5 Les systèmes "légumes-hors-sol" tentent de se diversifier	43
4.3 Le remembrement permet de changer de système de production	44
4.4 Le remembrement permet une intensification des productions	44
4.5 Le remembrement permet de mieux ajuster la main d'oeuvre structurelle à l'exploitation	44
4.6 Le remembrement permet d'optimiser le capital matériel nécessaire à l'exploitation	45

INTRODUCTION

L'amélioration des structures foncières des exploitations agricoles entre dans la logique d'une meilleure utilisation des facteurs de production, donc d'une maîtrise accrue des coûts de production et, par conséquent, peut contribuer au ralentissement de la dégradation du revenu des agriculteurs.

C'est dans le cadre de cette préoccupation plus générale qu'il était intéressant de tenter d'évaluer quantitativement les effets de l'opération de remembrement au niveau des coûts de production des exploitations agricoles.

Ont participé à la réalisation de ce travail, outre les chargés d'études :

- le Centre Départemental d'Economie Rurale et de Gestion du département de la Somme, pour la constitution des échantillons d'exploitations et la préparation de l'enquête sur le terrain ;
- le lycée agricole du Paraquet, et en particulier la classe de B.T.S.A. "Transformation, distribution, commercialisation des produits agricoles" dont les élèves ont réalisé l'enquête auprès des agriculteurs ;
- la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, ainsi que la Chambre d'Agriculture, qui ont conseillé les chargés d'études dans l'élaboration des méthodes de travail et leur ont fourni les documents nécessaires ;
- un groupe de pilotage composé de membres des différents organismes précédemment cités (exception faite du lycée agricole) et d'un représentant du Bureau du Remembrement et des Techniques d'Aménagement Foncier du Ministère de l'Agriculture, s'est chargé de suivre cette étude dans sa réalisation

Ce document présente :

- le contexte dans lequel a été réalisée l'étude
- les résultats obtenus

QUELQUES ELEMENTS DE CADRAGE

1. LE DEPARTEMENT DE LA SOMME

1.1. Son agriculture

La Production Agricole Finale (1)

Avec 12.000 exploitations occupant plus de 480.000 hectares de surface agricole utilisée, la production agricole finale (P.A.F.) du département de la Somme atteignait en 1980 près de 3,5 milliards de francs (h.t.), dont un peu moins des deux tiers pour les productions végétales.

Parmi les productions végétales, le blé et les betteraves sucrières arrivent largement en tête avec respectivement 20,10 et 17,50 % de la P.A.F. (32,3 et 28,0 % des productions végétales).

Le lait et les productions de gros bovins représentent pour leur part 16,60 et 10,70 % de la P.A.F. (44,1 et 28,4 % des productions animales).

La part des productions végétales est allée en augmentant entre 1970 et 1980 pour passer de 53,70 à 62,40 % de la P.A.F. en 1980 :

- augmentation des surfaces et des rendements en blé ;
- augmentation de la part des betteraves sucrières ;
- évolutions irrégulières de la part de la pomme de terre.

Les productions animales voient leur part dans la P.A.F. décroître :

- augmentation de la part du lait (37,4 % des productions animales en 1975 et 44,1 % en 1980 ; baisse depuis 1979) ;
- diminution de la part des productions de viande : baisse de la production porcine et diminution des prix en francs constants.

(1) Production Agricole Finale : valeur de la production agricole, déduction non faite des consommations intermédiaires ni des charges d'exploitation.

Le Résultat Brut d'Exploitation (1)

Le Résultat Brut d'Exploitation diminue en francs constants de 4,0 % entre 1971 et 1980.

Cette évolution résulte :

- d'une augmentation de 6,4 % de la production agricole finale en francs constants entre 1971 et 1980,
- d'une très forte augmentation des consommations intermédiaires : + 25,6 % en francs constants durant la même période,
- et d'une augmentation de 4,5 % des charges d'exploitation.

Les systèmes de production

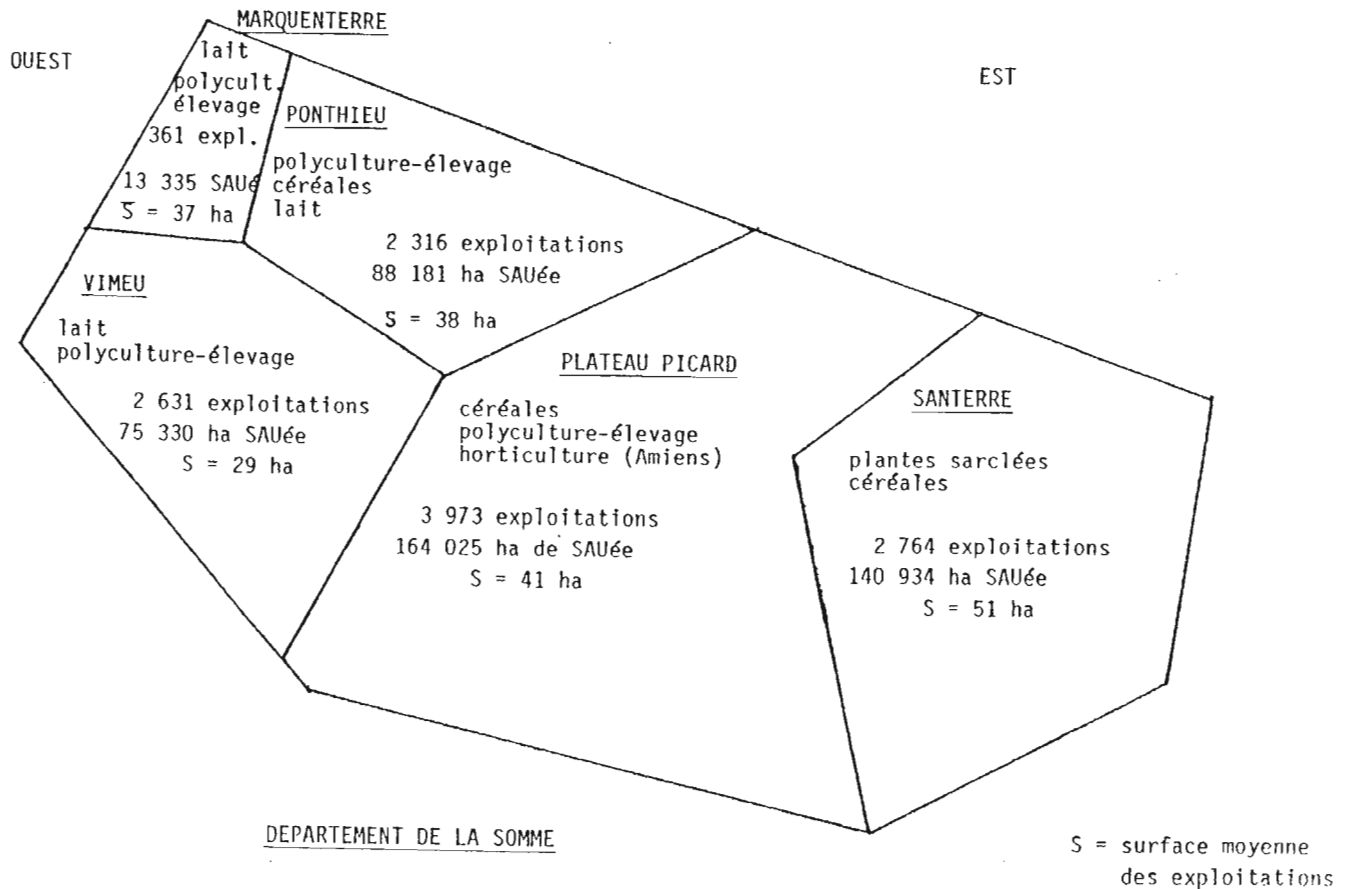
Principales caractéristiques - évolutions (d'après biblio. titre 1)

TYPE	CARACTERISTIQUES	EVOLUTIONS 70/79
AGRICULTURE GÉNÉRALE	- Pourcentage en surface fourragère principale faible	- 1970/1975 : développement sensible de la pomme de terre et de la betterave.
PRODUCTIONS VÉGÉTALES INTENSIVES	- Pourcentage de "têtes d'assolement" important pomme de terre, betterave, légumes de plein champ.	- 1975/1979 : betterave et pomme de terre en relative stabilité - depuis 1970 : diminution des surfaces fourragères, remplacement de l'orge de printemps par l'escourgeon se développant également au détriment des légumes de plein champ (pois, haricots)

(1) Résultat Brut d'Exploitation = P.A.F. - charges.

TYPE	CARACTERISTIQUES	EVOLUTIONS 70/79
AGRICULTURE GENERALE PRODUCTIONS VEGETALES EXTENSIVES	<ul style="list-style-type: none"> - Surfaces fourragères plus importantes qu'en système "production végétales intensives" - Surface fourragère consacrée essentiellement à la production de viande. - Productions principales céréales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Surfaces fourragères en diminution - Remplacement de l'orge de printemps par l'escourgeon. - Développement du blé au détriment des surfaces fourragères et des céréales secondaires. - Régression du colza entre 70 et 76 et inversion de tendance depuis 1976. - Développement sensible des betteraves et quasi disparition du maïs grain.
BOVINS	<ul style="list-style-type: none"> - Production essentielle le lait. 	<ul style="list-style-type: none"> - Progression depuis 1970 du maïs fourrage et du ray grass. - Augmentation du chargement de la surface fourragère principale. - Augmentation de la taille des troupeaux de vaches laitières.
POLY-CULTURE- ELEVAGE	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation des prairies permanentes pouvant difficilement être retournées par une production de bovins viande et d'ovins. 	
ELEVAGE- POLY-CULTURE	<ul style="list-style-type: none"> - Productions principales : lait, céréales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Surfaces fourragères stables entre 1970 et 1980. - Fort développement des cultures fourragères et augmentation de la taille des troupeaux laitiers. - Développement du blé (derrière cultures fourragères).

Petites régions naturelles :



Une description plus détaillée des petites régions agricoles est fournie en annexe (ANNEXE II).

Les exploitations vues à travers leurs résultats économiques (cf ANNEXE III)

Une lecture rapide des analyses de groupe ⁽¹⁾ effectuées par le Centre Départemental d'Economie Rurale et de Gestion de la Somme sur la récolte 1983 (exercice 83/84) met en évidence :

- Des disparités de niveaux de produit brut

Selon les systèmes de production, le produit brut total à l'hectare varie de 12 à un peu plus de 13.000 F pour les systèmes "agriculture générale", "élevage-polyculture" et "polyculture-élevage" pour atteindre plus de 15.000 F en système "bovins". Le produit brut total des systèmes de type "hors-sol" est

(1) Ces analyses de groupe portent sur des échantillons d'exploitations adhérents au centre de gestion. Leurs résultats ne sont pas représentatifs de l'ensemble des exploitations du département (cf bibliographie 5, 6, 7).

d'environ 23.000 F (1).

Pour un même système de production, selon la superficie des exploitations et le mode d'écoulement des productions,

- on constate par exemple pour les systèmes basés sur la production laitière, que le produit brut à l'hectare est d'autant plus élevé que l'exploitation est petite (de 13.500 à 15.400 F l'hectare) ;
- en système "agriculture générale" avec dominance des plantes sarclées, les petites et moyennes exploitations qui pratiquent en général la culture de pomme de terre conditionnée enregistrent des produits bruts de 10 à 40 % plus élevés (selon les régions) à ceux des grandes exploitations qui pratiquent cette culture sous contrat.

Bien entendu, un niveau de produit brut total n'explique pas tout et doit être analysé en parallèle avec notamment des niveaux de charges, de revenu agricole, de revenu du travail, et avec des critères plus techniques de main d'oeuvre, d'utilisation du sol, de rendement, ...

- Des disparités de niveaux et de structure des charges

Le tableau ci-après construit grâce aux données des analyses de groupe pour la récolte 1983, concrétise ces disparités au niveau des charges totales⁽²⁾ et des charges de structure réelles des exploitations selon leur système de production

(1) Il est bien sûr abusif dans une certaine mesure de parler de produit à l'hectare pour un système "hors-sol". Pour être plus précis, 11.000 F de produit brut proviennent de la S.A.U. de ces exploitations et 12.000 F des productions hors surface.

(2) Pour la définition des charges totales, charges de structures, charges proportionnelles, charges calculées, voir ANNEXE I.

		Agriculture générale	Polyculture élevage	Élevage Polyculture	Bovin	Hors sol	Total SOMME
CHARGES TOTALES EN F/ha		11.332	12.159	13.451	15.729	22.128	13.287
Ch. proportionnelles / Ch. totales (%)		38,0	41,8	43,2	44,6	56,9	42,7
Ch. de structure réelles / Ch. totales (%)		47,7	38,9	35,7	32,6	30,6	40,1
Ch. de structure calculées / Ch. totales (%)		14,3	19,3	21,2	22,8	12,5	17,2
CHARGES TOTALES (C.T.)	Approvisionnements / C.T. (%)	34,5	39,2	40,7	42,0	56,4	40,1
	Personnel / C.T. (%)	20,4	19,7	19,9	19,9	14,0	19,4
	Trav. et services extérieurs / C.T. (%)	22,1	19,2	18,7	18,2	13,1	19,5
	Amortissements / C.T. (%)	11,0	8,8	7,9	7,3	8,4	9,3
	Frais financiers / C.T. (%)	8,7	9,8	10,0	10,3	6,4	9,0
	Autres / C.T. (%)	3,3	3,3	2,8	2,3	1,7	2,7
CHARGES DE STRUCTURE REELLES (C.S.R.)	Mécanisation / C.S.R. (%)	38,5	37,9	38,9	37,6	36,8	38,2
	Main d'oeuvre / C.S.R. (%)	20,1	18,4	15,7	12,5	16,1	17,7
	Fermage réel / C.S.R. (%)	13,3	14,3	13,6	12,3	9,6	12,9
	Frais généraux / C.S.R. (%)	12,5	14,2	15,5	17,6	16,5	14,2
	Frais financiers / C.S.R. (%)	9,4	9,4	9,8	11,9	11,1	10,0
	Autres / C.S.R. (%)	6,2	5,8	6,5	8,1	9,9	7,0
Travail familial / Charges de structure calculées (%)		62,8	64,6	66,7	69,3	71,6	66,3

(tableau établi d'après 6)

Quelques remarques :

- Près des trois-quarts des approvisionnements sont constitués en système "agriculture générale" par les engrais, les semences et les plants et les produits de défense des végétaux, alors qu'en système "bovins", les aliments du bétail en représentent plus de la moitié.
- Le poste "carburants et lubrifiants", dont l'observation nous intéresse directement (le remembrement doit avoir pour conséquence logique une diminution des temps de déplacement et des temps de travaux, donc des économies en carburant à puissance de travail égale), contribue à 11 % du montant des approvisionnements en système "agriculture générale" (3,9 % des charges totales) et à 7 % en système "bovins" (3,1 % des charges totales).
- Les charges locatives totales constituent 33,5 % du montant du poste "travaux et services extérieurs" en système "agriculture générale" (moitié Est du département) et 25,4 % en système "bovins" (Ouest de la Somme).
- L'endettement total est nettement plus important en système "bovins" (plus de 12.000 F/ha) qu'en système "agriculture générale" (moins de 8.000 F/ha).

- Les amortissements, dont la composante principale est l'amortissement lié au matériel (mécanisation) sont, compte tenu du régime fiscal de nombreuses exploitations (régime réel) difficiles à interpréter.
- Les charges de structure sont globalement d'autant plus importantes que les productions animales tiennent moins de place dans l'exploitation. Main d'oeuvre et mécanisation en sont les composantes principales.

EN CONCLUSION

L'évolution générale des systèmes de productions ces quinze dernières années se caractérise par une poursuite de la spécialisation amorcée pendant les années 1960 : généralisation de deux grands systèmes de production "plantes sarclées - céréales" en grandes exploitations et "polyculture - élevage" en petites et moyennes exploitations.

Parallèlement, et ce quelles que soient les orientations technico-économiques, les charges progressent plus vite que le produit ⁽¹⁾. Seuls les systèmes laitiers semblent avoir été moins durement affectés.

(1) En 8 ans, les charges de main d'oeuvre ont été multipliées par deux en francs courants, celles de mécanisation par 2,5 et les frais financiers par 3.

1.2. Etat d'avancement du remembrement ⁽¹⁾ (ANNEXE IV)

Le remembrement a très tôt été pratiqué dans la Somme puisque les premiers datent de la décennie 1920-1930.

Les communes de l'Est du département ont été remembrées les premières :

- Les remembrements de l'arrondissement de Montdidier ont été faits en majorité avant 1950. Le canton de Ailly-sur-Noye était quasiment totalement remembré dès 1935.
- Ceux de Péronne l'ont été avant 1960.

Un certain nombre de communes de cette région en sont à leur seconde restructuration foncière (canton de Chaulnes par exemple).

L'Ouest du département a quant à lui été remembré un peu plus tardivement :

- Avant 1960 pour les cantons de l'Ouest de l'arrondissement d'Amiens (Corbie, Boves, Poix, Amiens),
- Avant 1970 pour les cantons de la moitié Est de l'arrondissement.
- Les remembrements de l'arrondissement d'Hallencourt ont eu lieu entre 1950/60 et 1970/80..

En 1980, la situation du remembrement dans la Somme était la suivante :

- 564 communes remembrées, représentant 333.000 ha,
- 25 communes en cours de remembrement (15.400 ha),
- 112 communes en attente (71.200 ha).

Au total, les trois quarts des communes représentant les deux tiers de la S.A.U. sont remembrées ou en cours en 1980.

Pour plus de détails, entre 1975 et 1983, 86 communes ont été remembrées :

- | | | |
|---------------|--------------|---------------|
| - 10 en 1975, | - 3 en 1979, | - 10 en 1983, |
| - 10 en 1976, | - 6 en 1980, | - 11 en 1984, |
| - 12 en 1977, | - 8 en 1981, | |
| - 12 en 1978, | - 4 en 1982, | |

Sont comptabilisés les remembrements où l'opération est achevée et les travaux connexes achevés ou exécutés en grande partie.

Ces remembrements récents se répartissent (cf carte annexe) surtout sur le tiers Est de la Somme (Montdidier, Péronne) et sur le tiers Ouest (Hallencourt, Sud-Est d'Amiens). Seule la partie centrale du département (arrondissement d'Amiens) a été moins concernée.

(1) Une carte pour les repérages figure en annexe (ANNEXE I).

2. REMEMBREMENT ET COUTS DE PRODUCTION

Peu d'éléments quantitatifs existent à ce jour sur une appréciation des effets du remembrement sur les coûts de production des exploitations agricoles.

Par contre, sous leurs formes plus qualitatives, les conséquences du remembrement ont fait l'objet de plusieurs études depuis une quinzaine d'années.

Celles-ci se sont notamment intéressées à l'amélioration des conditions de travail des agriculteurs (gains de temps, nouvelles possibilités de travaux en commun, etc...), à la modification de l'orientation des exploitations (intensification, choix de nouvelles productions, réorganisation de certains élevages, ...), aux effets plus sociaux du remembrement (brassage des mentalités, modification du rapport de l'agriculteur à la terre)...

La plupart du temps, les estimations chiffrées proposées dans ces études sont issues non pas d'une mesure directe des phénomènes considérés, mais d'appréciations subjectives des agriculteurs concernés.

2.1. Incidences du remembrement sur le produit brut d'exploitation

Le produit brut semble augmenter plus vite en exploitation remembrée comme le montrent les exemples suivants :

	Exploitations remembrées	Exploitations non remembrées
Produit brut / ha	+ 33,6	+ 14,5
Produit brut / UTH	+ 49	+ 37

EVOLUTION (%) COMPAREE SUR LA PERIODE 1968-1975 DU PRODUIT BRUT D'EXPLOITATION DU BOCAGE ORNAIS
(source : d'après 14)

Cette augmentation du produit brut ne s'observe pas immédiatement après le remembrement, mais après un certain délai qui correspond à une "prise de retard" des exploitations juste avant le remembrement : moins de soins apportés aux parcelles devant être échangées, investissements non directement productifs à réaliser (récupération de talus, etc...).

Dans le cas des exploitations du bocage ornaï, l'augmentation plus importante du produit brut global en communes remembrées se retrouve au niveau de l'ensemble des spéculations des exploitations :

EVOLUTION DU PRODUIT BRUT / HA DE S.A.U. / 1968-1975 :

- Lait : + 37,5 % contre + 29 % en communes non remembrées
- Viande + élevage : + 22,2 % contre + 10 % en communes non remembrées
- Cultures céréalières : - 17,3 % contre - 34,3 % en communes non remembrées
- Productions hors sol : + 540 % contre + 36 % en communes non remembrées

Une autre mesure réalisée sur des exploitations remembrées du bassin versant du Scorff (Morbihan) conduit à la conclusion qu'en exploitation remembrée, le même niveau de produit brut ⁽¹⁾ est atteint 7 à 8 années après la restructuration foncière sur une surface totale inférieure de 13 % (in 11).

La différence se situe aux alentours de 10 % au profit des exploitations remembrées.

2.2 Incidences du remembrement sur les charges d'exploitation

L'augmentation du niveau de produit brut s'accompagne d'une progression plus rapide des charges en communes remembrées. Cependant, le bilan leur reste favorable.

	Exploitations remembrées	Exploitations non remembrées
Matériel/ha SAU (non c.carb)	+ 57	+ 33
Engrais/ha de céréales	+ 38	+ 18
Engrais/ha de surf. fourrag.	+ 20	+ 14
Carburant/ha de SAU	+ 6	+ 13
Aliments du bétail	+ 16	+ 20
Main d'oeuvre familiale	- 8	- 14
Charges totales/ha	+ 18	+ 9
Charges totales/UTH	+ 31,7	+ 30,5

EVOLUTION COMPAREE (%) DES CHARGES SUR LA PERIODE 1968-1975 DES EXPLOITATIONS DU BOCAGE ORNAIS
(source : d'après 14)

(1) Par comparaison avec celui d'exploitations non remembrées.

Il résulte donc, dans le cas des exploitations du bocage ornaies, une augmentation sensiblement plus rapide du revenu net par hectare ou par UTH en communes remembrées.

2.3 Incidences du remembrement sur les temps de travaux et de déplacement et sur les coûts de la mécanisation

Les gains de temps directs (temps de travail) et indirects (temps de déplacements) sont les effets les plus immédiats et les plus directement perceptibles du remembrement.

Ils peuvent être appréciés théoriquement (calculs sur plans parcellaires) ou plus pratiquement (étude de cas).

La Chambre d'Agriculture de la Manche a mené en 1985 un calcul sur l'influence de la forme et de la dimension des parcelles sur les temps de travaux.

Les résultats suivants ont été obtenus :

Lorsque l'on passe d'une parcelle de 50 ares (70 m x 70 m) à une parcelle rectangulaire de 3 hectares (300 m x 100 m), on réalise une économie à l'hectare⁽¹⁾ de :

- 168 F / ha soit 40 % pour une opération de labour,
- 19 F / ha soit 15 % pour un semis,
- 239 F / ha soit 42 % pour un ensilage d'herbe,
- 635 F / ha soit 43 % pour un ensilage de maïs (ensileuse trainée),
- 399 F / ha soit 38 % pour un ensilage de maïs (ensileuse automotrice).

Globalement, ces économies représentent un abaissement de près de 40 % des coûts de production liés à ces travaux. Elles ne tiennent en outre pas compte des économies en temps indirects et en carburant.

Une analyse conduite en 1981 par la Direction Départementale de l'Agriculture du Finistère sur une exploitation "moyenne" du bassin de Chateaulin (15,71 ha de S.A.U.) montre que le remembrement (passage de 23 à 3 parcelles) procurait 30 % de gains au niveau des temps de travaux et de déplacements. Le calcul a été fait sur la base des façons culturales pratiquées en moyenne dans le département.

(1) Ne sont pris en compte que les coûts d'utilisation du matériel. Exemples :
 Charrue bisoc = 40 F / heure ; tracteur 60 ch = 61 F / heure.
 Gain de temps labour = 4 h 10 mn / ha - 2 h 30 mn / ha = 1 h 40 mn, soit
 101 F x 1 h 40 mn = 168 F d'économie à l'hectare.

Ce résultat se traduit financièrement par :

- une économie de 70 litres/ha de fuel, soit 132,8 F (valeur 1981),
- 8,2 F (valeur 1981) d'économie par ha en lubrifiant.

Au total, en tenant compte du coût horaire du SMIC, les économies se montaient (sans tenir compte des éventuels gains en entretien du matériel) à 334 F par hectare et par an en 1981.

3. CONCLUSIONS

La présentation de quelques exemples d'évaluation des effets du remembrement au niveau des coûts de production des exploitations agricoles met en évidence des résultats relativement spectaculaires.

Il faut bien se garder de généraliser ce type de résultats et prendre soin de les resituer systématiquement dans leur contexte.

On doit s'attendre à ce que les effets du remembrement soient plus ou moins sensibles, notamment en fonction des situations foncières de départ (avant restructuration), des systèmes de production des exploitations, des tendances évolutives générales de l'agriculture de la région étudiée.

D'autre part, la comparaison d'exploitation en situation remembrée et en situation non remembrée permet de constater des écarts de niveau de produit, de charges, de revenu, ...

Toute la question restera de savoir pour quelle part le remembrement intervient dans l'explication de ces écarts.

Autrement dit, comment isoler "l'effet remembrement" au milieu des autres facteurs influençant l'évolution des exploitations ?

On peut s'attendre à ce que le remembrement ait un effet catalytique sur un certain nombre d'évolutions techniques, commerciales, économiques, sociales de l'exploitation agricole.

Il devient alors difficile d'attribuer les effets à leurs causes et d'en déterminer l'importance.

Quoi qu'il en soit, la mauvaise qualité des structures foncières d'une exploitation reste un des facteurs prépondérants d'élévation des coûts de production et de moins bonne utilisation des facteurs de production.